

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 25 juin 2019

Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 25 juin deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 14 juin 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Patrice CALMEJANE, Monsieur Patrick de La MARQUE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHI.

Avaient donné procuration : Monsieur Jean-Luc CADDEDU à Monsieur Yves PERREE, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur André VEYSSIERE, Madame Catherine DESPRES à Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Didier DOUSSET à Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Philippe LAUNAY à Anthony MANGIN, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Ali ZAHI, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Hervé LIEVRE, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Lamia KIROUANI, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Philippe PEMEZEC, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3-2 et suivants et son article 34,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2013-23 du 10 juin 2013 modifiée notamment par la délibération n° 2016- du 28 novembre 2016 fixant le régime indemnitaire des personnels du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Vu le budget de l'exercice 2019,

Vu les avis du comité technique de service en date du 16 mai 2019 et du comité technique général en date du 6 juin 2019.

Considérant les besoins des services et la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : DECIDE, à l'unanimité,

de créer les trois emplois suivants :

- un **emploi fonctionnel de directeur général adjoint** Ressources – Secrétaire général, afin de permettre la nomination de l'actuel secrétaire général sur cet emploi.
- un **emploi d'attaché territorial** au sein du service Accompagnement des Parcours et Remplacements de la direction de l'emploi.
- un **emploi de directeur territorial** afin de développer une nouvelle mission de conseil en expertise statutaire.

Et dans le cadre de la campagne d'avancement de grade 2019 de créer les huit emplois suivants :

- Deux emplois d'attaché hors classe,
- Un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe,
- Trois emplois d'adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe,
- Un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe,
- Un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Enfin, pour faciliter les remplacements d'agents partis sur les postes de chargée de recrutement et GPEC, de gestionnaire comptable et de gestionnaire concours il est proposé d'élargir respectivement les possibilités de recrutement en créant les emplois suivants :

- un emploi correspondant au grade d'attaché territorial,
- deux emplois relevant du cadre d'emplois d'adjoint administratif.

Article 2 : DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12, comptes 63 et 64.

Article 3 : FIXE, ainsi qu'il suit, le tableau des emplois permanents du centre au 25 juin 2019 :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	3
Administrateur	3
Directeur territorial	12
Attaché hors classe	2
Attaché principal	18
Attaché territorial	48

Attaché	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	22
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	15
Rédacteur	25
Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	21
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	28
Adjoint administratif	18
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	2
Bibliothécaire principal	1
Bibliothécaire	2
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur principal	7
Ingénieur	32
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2
Technicien	2
Agent de maîtrise principal	4
Agent de maîtrise	3
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2
Adjoint technique	1
Médecin (médecine préventive)	15
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Psychologue de classe normale	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1
Infirmier en soins généraux de classe normale, ou de classe supérieure ou hors classe	1
Infirmier de classe supérieure (catégorie B)	1
Assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe	10
Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	5
Cadre d'emplois des assistants socio éducatifs	1
TOTAL DES EMPLOIS	317



Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne